



Prospective
research

Bruxelles dans le
fédéralisme de demain.
Déplier et articuler les
futurs possibles des
institutions, des finances
publiques et de la dette
publique à Bruxelles.

Messages clés

1

Dysfonctionnements structurels : Le système institutionnel bruxellois empêche la mise en place de politiques publiques cohérentes, lisibles et réactives aux besoins sociaux. Les bricolages institutionnels pallient temporairement les blocages sans les résoudre. Le statu quo apparaît donc intenable à moyen terme.

2

Désajustement entre institutions et réalité bruxelloise : Le fédéralisme belge reste structuré autour d'un équilibre linguistique binaire, alors que Bruxelles est aujourd'hui une ville cosmopolite et non binaire. L'identité bruxelloise n'est reconnue institutionnellement qu'à travers la Cocom, insuffisamment financée. Ce décalage mine la légitimité et l'efficacité du cadre institutionnel.

3

Dilution de la responsabilité politique : La complexité institutionnelle empêche d'identifier clairement les responsables politiques pour chaque politique publique. Certains problèmes relèvent d'un « too many hands », d'autres tombent dans les interstices de la répartition des compétences. Cette absence de clarté alimente l'irresponsabilité et affaiblit la gouvernance.

4

Financement régional de compétences communautaires : La Région finance de facto plusieurs compétences relevant des Communautés (crèches, culture, formation, ACS, etc.). Ces interventions compensent l'insuffisance des politiques communautaires à Bruxelles. Sans elles, des pans entiers de l'action publique s'effondreraient.

5

Financement inadéquat de la Région et de la Cocom : Certaines compétences régionales ou de la Cocom ne sont pas couvertes par la loi spéciale de financement. Les flux financiers profitent surtout aux Communautés, alors que celles-ci répondent imparfaitement aux besoins bruxellois. La Région compense en surfinançant la Cocom et la VGC.

Messages clés

6

Décrochage socio-économique et vulnérabilité fiscale : Le financement régional dépend principalement de l'IPP, ce qui pénalise Bruxelles, devenue la région la plus pauvre du pays en termes de revenu des résidents. La précarisation de sa population fragilise la base fiscale et limite ses capacités d'action. Ce décrochage remet en cause les équilibres historiques du fédéralisme belge.

7

Un phénomène urbain national : Le recul du revenu moyen à Bruxelles s'inscrit dans une tendance partagée par d'autres grandes villes belges. Ce constat révèle une dynamique structurelle propre aux milieux urbains, et non seulement un effet des institutions bruxelloises. Les défis socio-économiques dépassent donc la seule question institutionnelle bruxelloise.

8

Perspectives de réforme : Une régionalisation des matières personnalisables simplifierait fortement le paysage institutionnel, sous réserve d'un financement adapté. Un renforcement de l'action des Communautés à Bruxelles n'est envisageable qu'avec une coopération formalisée et sans création de sous-nationalités discriminantes. Toute réforme devra convaincre à la fois le niveau bruxellois et le niveau fédéral

Introduction

L'accumulation de défis institutionnels et socio-économiques propres à la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) justifie une réflexion prospective approfondie. Bruxelles occupe une position unique dans le fédéralisme belge : capitale nationale et grande métropole, elle constitue un maillon essentiel, mais fragile, de l'édifice institutionnel belge. Son autonomie politique contraste avec des contraintes structurelles fortes, liées notamment à la complexité de son organisation, issue de compromis politiques extérieurs à ses dynamiques internes. À ces difficultés s'ajoutent un financement inadapté à la structure institutionnelle et un décrochage socio-économique marqué : la fiscalité locale perd en rendement, surtout via l'impôt sur le revenu, au profit de la périphérie, ce qui menace la soutenabilité budgétaire régionale et limite la capacité de la Région bruxelloise à répondre à ses besoins publics croissants.

Dans ce contexte, les réformes institutionnelles à venir - qu'elles soient majeures ou progressives - joueront un rôle crucial pour l'action publique et les finances régionales. Les recettes et dépenses publiques de Bruxelles dépendent étroitement de facteurs économiques et démographiques tels que le revenu moyen, l'emploi, l'éducation ou les flux migratoires. Ces éléments déterminent tant les dotations fédérales que la fiscalité régionale et l'endettement public. Le projet FEDIRIS propose une analyse prospective à quinze ans, articulant dimensions institutionnelles, financières et socio-économiques pour envisager divers scénarios d'évolution. Cette approche éclaire les futurs possibles de la RBC et la manière dont ces interdépendances pourraient redessiner son équilibre fragile au sein du fédéralisme belge.

Méthodes et approches

L'exercice prospectif mené à l'horizon 2040 vise à explorer différents futurs possibles de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), en articulant les hypothèses de réformes institutionnelles et l'infléchissement plus ou moins marqué de la dynamique socio-économique à l'oeuvre depuis les années 1970. L'analyse s'appuie sur la méthode des scénarios, fondée sur un ensemble de variables institutionnelles et socio-économiques permettant d'envisager plusieurs trajectoires de développement pour la Région.

Des scénarios institutionnels ont été élaborés à partir de variables juridiques portant sur la répartition des compétences entre la Région et les Communautés (critères de rattachement, exclusivité des compétences, interdiction des sous-nationalités, financement, etc.), tandis que des scénarios socio-économiques ont été construits autour des dynamiques d'éducation, d'emploi, de revenu taxable et de politique de la ville. Ces différents scénarios ont ensuite été croisés afin de comprendre les liens entre le profil socio-économique des Bruxellois, les moyens financiers de la Région et l'architecture institutionnelle qui conditionne l'action publique et en particulier les impacts réciproques des différents scénarios dégagés.

L'ensemble des scénarios s'appuie sur les données institutionnelles, économiques et budgétaires disponibles ainsi que sur des séminaires et des entretiens réalisés auprès des administrations, de la société civile et du monde politique bruxellois. Le modèle Safire, déjà utilisé pour la sixième réforme de l'État et actualisé dans le cadre de ce projet, a permis de projeter les impacts financiers des différents scénarios et d'évaluer la capacité de la Région à répondre aux besoins sociaux futurs.

Résultats et scénarios prospectifs

Les scénarios institutionnels

Dans le cadre de l'exercice prospectif, plusieurs scénarios institutionnels et financiers ont été élaborés afin d'explorer les trajectoires possibles de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Ces scénarios illustrent différentes manières dont l'architecture institutionnelle et le système de financement pourraient évoluer au cours des prochaines décennies, chacun mettant en lumière des logiques politiques et économiques distinctes.

Le **premier scénario** envisage une régionalisation accrue des matières personnalisables (santé, aide sociale, etc.) avec refinancement des transferts de compétence et résorption rapide du déficit de taux d'emploi (directement ou via l'accès au diplôme tertiaire). Le rôle de la RBC serait renforcé puisqu'elle recevrait davantage de compétences proches du citoyen. Elle pourrait accroître la cohérence de l'action publique. Si elle s'accompagne d'un financement adéquat des matières concernées, d'une dynamique socioéconomique positive, et si les situations de blocage peuvent être dépassées, des politiques publiques efficaces pourraient être développées sur le territoire permettant de répondre aux besoins variés de la population.

Le **deuxième scénario** explore la mise en place d'un système de sous-nationalité et de co-gestion. Dans cette hypothèse, les habitants de Bruxelles seraient formellement affiliés à une communauté, et les institutions bruxelloises fonctionneraient davantage comme un lieu de coopération entre ces communautés que comme une entité pleinement autonome. Une telle configuration modifierait profondément la gouvernance bruxelloise et

redéfinirait les rapports de force entre niveaux de pouvoir.

Un **troisième scénario** envisage la défédéralisation de la sécurité sociale au profit de la Région. Cette hypothèse impliquerait un transfert massif de compétences et de ressources, avec des conséquences budgétaires majeures. Elle donnerait à Bruxelles une autonomie renforcée, mais aussi une responsabilité accrue dans la gestion de systèmes de solidarité complexes, dans un contexte où les déséquilibres socio-économiques régionaux sont particulièrement marqués.

Le **quatrième scénario** décrit la création d'un régime parallèle par la Communauté flamande, venant s'ajouter au système existant en RBC. Une telle duplication institutionnelle, en accentuant la concurrence entre structures, pourrait fragiliser encore davantage la cohérence de l'action publique bruxelloise. Elle poserait en outre la question de la légitimité et de l'efficacité des institutions régionales face à des dispositifs concurrents soutenus par des entités extérieures.

Enfin, le **cinquième scénario** envisage une mise sous tutelle fédérale *de facto*, aboutissant progressivement à une « mort lente » de la Région. Dans cette hypothèse, la RBC verrait ses marges de manoeuvre se réduire au profit de l'État fédéral, qui assumerait un rôle de supervision renforcée. Ce scénario, qui signifierait un recul de l'autonomie régionale, s'accompagnerait d'une remise en cause profonde du modèle fédéral actuel et fragiliserait davantage encore la position de Bruxelles dans le fédéralisme belge.

Résultats et scénarios prospectifs

Pris ensemble, ces cinq scénarios strictement institutionnels ne prétendent pas prédire l'avenir, mais illustrent le spectre des évolutions possibles, depuis un renforcement de l'autonomie régionale jusqu'à un effacement progressif de la Région au profit d'autres niveaux de pouvoir. Ils mettent en évidence la centralité des choix institutionnels et de financement dans l'avenir de Bruxelles, tout en soulignant les tensions persistantes entre solidarité, responsabilité et cohésion dans le cadre du fédéralisme belge.

Une présentation des scénarios institutionnels au travers de personae sera disponible dans une brochure diffusée à partir de janvier 2026.

Les scénarios socio-économiques

Sur le plan socio-économique, plusieurs scénarios ont été élaborés. Au-delà du scénario de référence - qui prolonge simplement les tendances actuelles en matière de croissance démographique, de composition de la population et d'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur - cinq scénarios alternatifs ont été construits pour explorer les futurs possibles de la Région de Bruxelles-Capitale. Ils ne visent pas à prédire l'avenir, mais à illustrer le spectre des trajectoires envisageables et à nourrir le débat public, afin de stimuler une prise de conscience collective des enjeux à moyen et long terme.

Le **premier scénario** envisage une résorption lente du déficit de taux d'emploi observé au sein de la population d'origine extra-communautaire, sur une période de vingt ans à partir de 2025. Dans cette configuration, le handicap en matière d'éducation demeure inchangé, ce qui signifie que, malgré un certain rattrapage sur le marché du travail, les écarts de qualification persistent.

Le **deuxième scénario** propose une résorption rapide du déficit d'emploi, également dans un horizon de vingt ans, mais toujours sans amélioration significative du niveau d'éducation. Cette dynamique permettrait une augmentation plus rapide du revenu primaire par habitant et du rendement fiscal, mais resterait limitée par la persistance des inégalités scolaires.

Le **troisième scénario** combine une résorption lente du déficit d'emploi (20 ans) avec une résorption très progressive du handicap éducatif, étalée sur quatre-vingts ans. Cette asymétrie

Résultats et scénarios prospectifs

reflète la différence entre la logique de « stock » propre à l'emploi – qui peut être corrigée rapidement par la mobilisation des générations actuellement actives – et la logique de « flux » propre à l'éducation, qui dépend essentiellement des nouvelles générations et évolue beaucoup plus lentement.

Le **quatrième scénario** retient une résorption rapide du déficit d'emploi (en huit ans à partir de 2025) couplée à une résorption lente mais tangible du handicap éducatif, sur une trentaine d'années. Ce scénario illustre un effort soutenu et coordonné, à la fois sur le marché du travail et dans le domaine de l'éducation, permettant d'améliorer progressivement les perspectives de revenu et de mobilité sociale.

Enfin, le **cinquième scénario** socio-économique reprend la même hypothèse de résorption rapide du déficit d'emploi en huit ans, combinée à une résorption du handicap éducatif sur trente ans. Bien qu'identique dans sa structure au scénario précédent, il illustre la robustesse d'un tel schéma et permet d'examiner ses effets sous différents paramètres et conditions initiales.

Les scénarios croisés institutionnels et socio-économiques

Nous avons croisé le scénario institutionnel d'une régionalisation accrue des matières personnalisables avec différents scénarios socio-économiques. Cette configuration illustre en effet les dynamiques croisées de l'institutionnel et du socio-économique. Cela nous donne les résultats suivants :

1. Sensibilité de la clef IPP

Les scénarios d'amélioration du niveau d'emploi et d'éducation de la population bruxelloise entraînent une augmentation significative de la part de la Région dans l'impôt des personnes physiques (clef IPP). Toutefois, aucune de ces améliorations ne permettrait de ramener cette clef au niveau de la clef « population », ni de revenir à la situation de 1970, où la clef IPP dépassait celle de la population.

2. Impact sur les recettes générées par la Loi spéciale de Financement (LSF)

L'amélioration de l'emploi et de l'éducation accroît les recettes brutes de la LSF, mais une grande partie de ces gains est atténuée par le mécanisme de solidarité fédérale, qui réduit les transferts vers des régions historiquement bénéficiaires comme la RBC. Ce paradoxe montre que les efforts socio-économiques peuvent être partiellement « pénalisés », limitant les bénéfices nets et générant des effets d'incitation inversée.

3. Impact sur le déficit budgétaire

Résultats et scénarios prospectifs

L'amélioration du taux d'emploi et du niveau d'éducation augmente à la fois les recettes LSF et les recettes propres de la Région, tandis que la croissance des dépenses suit moins fortement celle des recettes. Cette dynamique entraîne une réduction significative, mais partielle, du déficit budgétaire, qui pourrait passer de plus de 20 % des recettes totales actuellement à environ 10 % à l'horizon 2050 dans le scénario le plus optimiste.

4. Impact combiné d'une régionalisation accrue et des améliorations socio-économiques

La régionalisation des compétences dites « personnalisables » vers la RBC aurait un impact limité sur le déficit budgétaire comparativement aux effets des améliorations du taux d'emploi et du niveau d'éducation. Même avec un transfert complet de ces compétences et des dotations associées, la trajectoire budgétaire de la Région resterait très proche de celle observée sans régionalisation, indiquant que les gains potentiels dépendent plutôt des évolutions socio-économiques de la population.

Recommandations politiques

Région de Bruxelles-Capitale (RBC) constitue le **point de fragilité du fédéralisme belge**. Deux faiblesses peuvent être pointées : une **complexité institutionnelle excessive**, héritée de compromis politiques extérieurs à la Région, et un **financement structurellement insuffisant** face à des besoins publics croissants. À ces défis s'ajoute une **dynamique socio-économique propre à Bruxelles**, à la fois **région et grande ville**, où, dès lors, les dimensions institutionnelle, budgétaire et de revenu taxable de la population s'entrecroisent étroitement et conditionnent l'équilibre futur de la capitale.

- Les leviers principaux pour revoir le système institutionnel bruxellois se situent à l'échelon fédéral. Cela dit, certaines petites réformes peuvent avoir lieu en intra-bruxellois. Surtout, il est important qu'une voix unie et forte porte des revendications institutionnelles pour que la position bruxelloise soit prise en compte. Sans cela, le risque est que d'autres décident des futurs de Bruxelles.

- Le *statu quo* institutionnel n'est plus tenable. Si l'on se soucie de la capacité du système institutionnel à répondre aux besoins des Bruxellois, il est indispensable de revoir les règles de répartition des compétences (ainsi que certaines règles rationalisant le parlementarisme au niveau bruxellois). La désignation d'une seule autorité compétente pour une matière facilite la responsabilisation politique et permet à cet acteur de disposer de l'ensemble des leviers pour s'attaquer à un problème.

- Une analyse politique par politique est indispensable avant de procéder à une réforme.

Cette analyse doit notamment identifier le niveau de pouvoir le plus adéquat, le poids financier ainsi que les conflits positifs ou négatifs de compétences possibles.

- Il est nécessaire de revoir la loi spéciale de financement. Il ne s'agit pas tant d'augmenter le financement de Bruxelles que de revoir la répartition des dotations afin que celles-ci correspondent au cadre juridique. Chaque autorité devrait bénéficier des moyens d'exercer ses compétences.

- Certains scénarios présentent des risques de discrimination entre les Bruxellois. Les mécanismes, déjà existants, par lesquels l'accès à des institutions est conditionné à une connaissance d'une langue ou à la capacité de payer certains frais sont préoccupants sur le plan du principe d'égalité et de non-discrimination. Dans la même optique, un système de sous-nationalité ne pourrait s'accompagner de barrière à l'entrée. Le choix d'une sous-nationalité devrait être libre et sans contrainte.

- Une régionalisation de certaines compétences doit s'accompagner de garanties linguistiques suffisantes pour la minorité néerlandophone et de moyens financiers suffisants pour exercer les compétences transférées.

- Bruxelles, à la fois région et première métropole du pays, partage avec plusieurs autres centres-villes belges une même tendance au décrochage du revenu taxable de ses résidents. La capacité à infléchir cette dynamique sera déterminante pour l'avenir — y compris budgétaire — de la Région. Deux stratégies complémentaires sont

Recommandations politiques

envisageables. La première vise à renforcer la solidarité financière entre territoires afin d'assurer leur viabilité budgétaire, en évitant l'écueil de dépendance durable. La seconde vise à l'enrichissement des résidents, par le renforcement du capital humain, l'attractivité résidentielle et économique et des investissements accrus dans les infrastructures urbaines et la qualité de vie.

Liste de publications

Losseau, L. et Delvaux, G., *Bruxelles, région-capitale ingouvernable ? Instruments de cohérence et palliatifs illégaux dans le droit des politiques publiques bruxelloises*, Bruxelles, Larcier, **2024**.

Delvaux, G., El Berhoumi, M., Losseau, L. et Dumont, G., « La septième réforme de l'État ou l'occasion de régionaliser des compétences communautaires », in *La Belgique fédérale : forces et faiblesses d'un fédéralisme atypique*, C. Romainville et E. Slautsky (dir.), Larcier, **2024**

Slautsky, E., Delvaux, G., Gaudin, T., Reybrouck, K. et Romainville, C., « Bruxelles et l'hypothèse de la Belgique à 4 », in *Bruxelles dans une Belgique à quatre Régions*, Brussels Studies Institutue, **2024**

Kondi, K., W. Sas, and V. Vandenberghe, Where There was Smoke, There is Water: Canals as Indicator of Urban *Income Inequality*. No. 2025008. Université catholique de Louvain, Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES), **2025**.

Romainville, C., Slautsky, E., (dir.), *Quel fédéralisme pour la Belgique de demain ? Bilan et perspectives d'un modèle atypique*, Bruxelles, Larcier, **2024**.

Romainville, C., Beudels, M. ; Slautsky, E. ; Vandebosch, S., « L'organisation fédérale belge et l'enjeu climatique : sortir de l'impasse », in C. Romainville et E. Slautsky, *Quel fédéralisme pour la Belgique de demain ? Bilan et perspectives d'un modèle atypique*, Bruxelles Larcier, **2024**.

Romainville, C., Slautsky, E., « Conclusions - Quel fédéralisme pour la Belgique de demain ? », in C. Romainville ; E. Slautsky (dir.), *Quel fédéralisme pour la Belgique de demain ? Bilan et perspectives d'un modèle atypique* (Bibliothèque de droit public), Bruxelles, Larcier, **2024**.

Romainville, C., de Clippele, M.-S., « La culture fédérale en Belgique », in M. El Berhoumi, J. Clarenne, I. Hachez, F. Tulkens (dir.), *Droit constitutionnel et démocratie : de la nation à l'Europe. Dialogues avec Hugues Dumont* (Bibliothèque de droit public), Bruxelles, Larcier, **2025**, pp. 531-579.

Vandenberghe, V., Grandes villes belges: le revenu s'érode au profit de la périphérie. *Regards économiques*, Numéro 188-mai, UCLouvain.

Vandenberghe, V., SAFIRE 2.0: Connecting Brussels' Socio-Demographic Dynamics (and Institutional Reforms) to Long-Term Budgetary Outcomes; *mimeo*, Louvain-la-Neuve, **2024**

L'équipe de recherche

Delvaux Guillaume,
Doctorant à l'UCLouvain en droit constitutionnel.
Travaille sur les futurs institutionnels de la Région
bruxelloise.
Email : g.delvaux@uclouvain.be

Romainville Céline,
Professeure à l'UCLouvain en droit constitutionnel.
Travaille sur le fédéralisme, en particulier à
Bruxelles.
Email : celine.romainville@uclouvain.be

Roman Philippe,
Chargé de cours à l'ICHEC Brussels Management
School et Chargé de cours invité à l'UCLouvain.
Travaille sur l'économie sociale et l'économie
écologique.
Email : philippe.roman@uclouvain.be

Vandenberghe Vincent,
Professeur à l'UCLouvain en économie. Travaille
sur économie du travail, économie du
vieillessement, capital humain, analyse de la
productivité et économétrie appliquée.
Email : vincent.vandenberghe@uclouvain.be

Le projet Fediris vise à explorer les futurs institutionnels et socio-économiques de la Région bruxelloise. Il montre que le statu quo institutionnel n'est plus tenable et que différents systèmes alternatifs existent. Il pointe également l'importance de l'éducation et de l'emploi dans les revenus de la Région.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Cette recherche a été financée par Innoviris. Toutes les opinions, convictions et recommandations exprimées dans ce document appartiennent entièrement à l'auteur. Innoviris ne peut en être tenu responsable.

Raison d'être du programme Prospective Research

La Région de Bruxelles Capitale est traversée par un ensemble de défis de société majeurs auxquels elle doit se préparer à faire face, qu'il s'agisse des crises sanitaires et écologiques qui viennent interroger radicalement nos modes de production et de consommation ; des changements climatiques qui affectent nos possibilités de vivre dans des espaces urbains complexes ; des inégalités sociales et économiques qui minent les fondements de notre vivre-ensemble ou encore des façons de se loger, d'aménager et de préserver l'espace, de se déplacer en ville qui viennent confronter durement des pratiques et des représentations de ce que doit être un territoire comme celui de la RBC. Ces défis peuvent être appréhendés comme des carrefours : ils ne peuvent se résumer à une seule composante, mais s'articulent de façon complexe autour de multiples causes, domaines, effets et acteurs dont les valeurs, les intérêts et les points de vue divergent. Il n'existe pas de vraie ou de fausse solution, mais des solutions pires ou meilleures en fonction des points de vue¹. Leur devenir est incertain, les développements futurs imprévisibles et les implications sur le temps long considérables. Ces éléments compliquent la gouvernance de nos sociétés confrontées aux enjeux de leur développement durable et inclusif. De fait, les modèles de prévision, reposant sur la projection de données passées et auxquels on demande d'annoncer ce que sera l'avenir, ne fonctionnent plus dans des périodes d'instabilité relative comme celles que nous traversons, ni pour penser l'après-demain. Nos systèmes évolueront très loin de leur régime actuel sans pour autant que l'on puisse en prévoir tous les effets².

Née au lendemain de la seconde guerre mondiale en France, la prospective s'est formalisée pour répondre aux interrogations politiques et sociales qui restent d'actualité : « un sentiment permanent d'accélération du temps ; la reconnaissance d'une incertitude totale et anxieuse ; le constat d'une complexité croissante des problèmes humains sous les effets des multiples interdépendances issues de la globalisation ; un potentiel quasi infini de la technique, accompagné de promesses toujours plus impressionnantes, mais le plus souvent déconnectées de réflexions éthiques ; une forte demande de réflexion sur les finalités des actions humaines ».³

Dès lors, depuis quelques années, bon nombre de pays se dotent d'analyses prospectives solides pour pouvoir agir dans un monde incertain. Le programme Prospective Research for Brussels s'inscrit dans ces développements en étant un programme de financement pionnier en Région de Bruxelles Capitale. Il soutient des recherches scientifiques prospectives portant sur des défis de sociétés majeurs, analysés de façon systémique, collaborative et pluridisciplinaire. Adossée à la recherche scientifique, la prospective vient construire un ensemble de recommandations basées sur des futurs possibles, à partir de jeux d'hypothèses précises et des récits qui articulent l'ensemble. Ces recommandations ont pour objectif d'interroger notre présent et d'aider les acteurs régionaux à s'orienter dans la nébuleuse d'incertitudes et de controverses, à se préparer à des changements de société anticipés et à provoquer des évolutions souhaitées, permettant de s'émanciper des logiques plus immédiates de gestion de crises aux conséquences environnementales, sociales et économiques particulièrement coûteuses. Ainsi, la prospective invite à « se réapproprié, individuellement et collectivement, l'avenir, (et à) devenir ensemble les artisans d'un futur choisi, plutôt que des victimes d'un avenir subi ».

¹ Cf. thèse de doctorat d'**Aurore Fransolet** (2019), *Knowing and Governing Super-Wicked Problems: A Social Analysis of Low-Carbon Scenarios*. Cf : <https://2100.org/wp-content/uploads/Synthese-these-Aurore-Fransolet.pdf>.

² **Jean-Pierre Laurent et Monnet Éric**, « Manières de dire l'avenir sans nier l'incertitude : de l'économie aux sciences du climat. Entretien avec Michel Armatte », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 24 | 2013. URL: <http://journals.openedition.org/traces/5671>.

³ **Durance Philippe** (sous la dir.), *La prospective stratégique en action*, 2014, Odile Jacob.



Prospective
research

*Funding research &
Innovation
Promoting science*